

Douze nouvelles promotions au sein de Linklaters Luxembourg

Linklaters

Linklaters LLP Luxembourg a le plaisir d'annoncer la promotion, effective au 1er mai 2019, de 12 avocats.

Patrick Geortay, Managing Partner, déclare :

«Chacune de ces promotions est le reflet de notre capacité à retenir et développer les talents tout en leur offrant un environnement de travail collaboratif et dynamique. La qualité de leur travail ainsi que leur souci constant de placer les exigences de nos clients au cœur de leur métier leur permettront d'assurer, dans leurs nouvelles fonctions, un service hors pair allant bien au-delà de leur domaine d'expertise technique. »

Counsel

Aurélié Clementz, avocate spécialisée en fiscalité, est promue Counsel. Elle dispose d'une expérience étendue couvrant tous les aspects fiscaux internationaux, tels que la planification fiscale pour de grandes multinationales, les opérations de private equity, la structuration de fonds ainsi que les opérations de fusions-acquisitions, restructurations et mises en place de joint ventures. Aurélié a rejoint Linklaters en 2006. Elle est également membre de plusieurs groupes de travail au sein de l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI) et de l'Association des Compagnies d'Assurance et de Réassurances de Luxembourg (ACA).

Trois nouveaux Consultant

Fiscalité

Joakim-Antoine Charvet, a rejoint Linklaters en 2011 et s'est spécialisé dans le conseil fiscal, la planification fiscale internationale et la structuration de produits financiers complexes.

Marchés de capitaux et droit bancaire

Anna Christina Görden, a rejoint Linklaters en 2007. Anna Christina possède une grande expérience en matière de titres de créance, d'opérations de titrisation, de prêts syndiqués et de financement d'acquisition.

Fonds d'investissement

Martin Mager a rejoint le bureau de Luxembourg en 2018 après avoir commencé sa carrière en

2011 au bureau de Munich. Martin dispose d'une vaste expérience en matière de structuration de fonds d'investissement alternatifs et conseille également les investisseurs institutionnels. Martin est également chargé de cours en droit comptable à l'Université de Erlangen-Nuremberg.

7 nouveaux Managing Associate

Marchés de capitaux et droit bancaire

Diogo Casqueiro a rejoint la pratique en 2017. Il conseille une clientèle internationale sur les questions réglementaires et notamment en matière d'assurances et de réglementation prudentielle bancaire. Il a également développé une expertise en matière d'opérations de financement sur titres ainsi que sur les problématiques de restructuration et d'insolvabilité.

Katia Fettes a rejoint l'étude en 2013. Son expertise couvre les différents aspects du droit bancaire, la réglementation financière ainsi que les marchés de capitaux et plus particulièrement s'agissant de financements d'actifs, financements immobiliers et opérations de titrisation.

Harry Ghillemyn a rejoint Linklaters en 2012. Il a acquis une vaste expérience en matière de financements et notamment en restructurations transfrontalières, insolvabilité, financements immobiliers ainsi qu'en fonds et opérations de titrisation.

Droit du travail

Raphaëlle Carpentier a intégré le cabinet en 2012 et conseille une clientèle locale et internationale sur tous les aspects du droit du travail et notamment en matière contentieuse. Elle intervient également sur des problématiques environnementales ainsi qu'en matière d'autorisations dans le cadre d'opérations immobilières.

Fonds d'investissement

Sarah Bouazzouz a rejoint Linklaters en 2012. Elle a développé une expertise sur les aspects réglementaires portant sur la prestation de services transfrontaliers et est également spécialisée dans la mise en place de UCITS ainsi que la restructuration de fonds.

Arnaud Godfroid a rejoint Linklaters en 2013 et intervient principalement en matière de fonds d'investissement alternatifs, notamment de fonds immobiliers, et de structures d'investissement hors du champ d'application de la directive AIFMD.

Adrien Timmermans a rejoint Linklaters en 2014 et dispose d'une connaissance approfondie des fonds d'investissement alternatifs et conseille à ce titre promoteurs et gestionnaires lors de la création et la structuration de leurs fonds.

Managing Professional Support Lawyer

Marie Arnaud-Rio a rejoint la pratique droit des sociétés et fusions-acquisitions de Linklaters en 2017 et possède une solide expérience concernant la structuration et la mise en œuvre d'opérations de fusions, acquisitions, joint ventures et restructurations de groupes. Elle met son expertise au profit du développement et partage de connaissances au sein du bureau et s'attache à la préparation de knowhow à destination des clients.

Image not found or type unknown

